



ADHÉRER

à ProfessionsBois

POURQUOI UNE INTERPROFESSION ?

L'association ProfessionsBois est l'interprofession de la filière Bois de Normandie, lieu de rencontre, d'échange et de partage des professionnels normands : pépiniériste, propriétaires forestiers, gestionnaires, exploitants forestiers, scieurs, papetiers, industriels du panneau, charpentiers, ébénistes, designers, architectes, lycées professionnels... Tous les secteurs y sont représentés.

L'interlocuteur unique normand de la filière forêt-bois et de ses entreprises.

Parmi ses nombreuses missions, ProfessionsBois a pour objectifs :

- de développer les entreprises et les marchés de la filière forêt-bois régionale,
- de les représenter auprès des pouvoirs publics (État, Région...),
- d'assurer la promotion du matériau bois au travers notamment de salons et de publications,
- de veiller à la formation nécessaire à la filière au sein des établissements régionaux.

Véritable outil de développement de la filière forêt-bois normande, l'interprofession ProfessionsBois est à vos côtés à chaque instant pour vous soutenir et vous accompagner afin de faire connaître votre savoir-faire et vous aider à développer de manière durable votre activité.

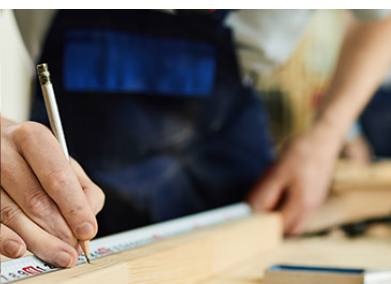
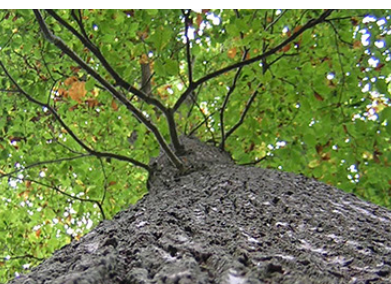
7 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À PROFESSIONSBOIS

- 1 Soyez visibles sur nos sites et nos supports de communication.
- 2 Suivez l'actualité régionale et nationale de la filière.
- 3 Bénéficiez d'accompagnement et de conseils de notre équipe technique.
- 4 Participez aux rencontres, colloques, visites, rendez-vous techniques organisés par ProfessionsBois et ses partenaires.
- 5 Bénéficiez de nouveaux contacts et de l'effet réseau.
- 6 Constituez une véritable force de propositions auprès des décideurs publics.
- 7 Découvrez les autres métiers et activités de la filière.

Membre du réseau



avec le soutien de





BULLETIN

d'adhésion

Bulletin à retourner complété et accompagné du règlement à : ProfessionsBois | 8, rue Jean Rostand | 76140 Le-Petit-Quevilly
Un reçu d'adhésion vous sera envoyé dès réception du bulletin et du règlement.

MONTANTS DES COTISATIONS | cotisations non assujetties à la TVA

2020

<input type="checkbox"/> Entreprise de moins de 10 salariés	102 €	<input type="checkbox"/> Syndicat professionnel	1133 €
<input type="checkbox"/> Entreprise de 11 à 50 salariés	194 €	<input type="checkbox"/> Centre de formation ou association Loi 1901	97 €
<input type="checkbox"/> Entreprise de 51 à 100 salariés	357 €	<input type="checkbox"/> Sympathisant (individuel hors filière, retraité...)	51 €
<input type="checkbox"/> Entreprise de plus de 100 salariés	638 €		
<input type="checkbox"/> Association professionnelle représentative	357 €	<input type="checkbox"/> Contribution supplémentaire libre€

VOS COORDONNÉES | remplir toutes les informations

Raison sociale : _____

Activité principale : _____

Représentant : _____ Fonction : _____

Statut juridique (SA, SARL...) : _____ Année de création de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____

Effectif : _____ Chiffre d'affaires 2019 : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Compte Facebook : _____ Compte Twitter : _____

Compte LinkedIn : _____ Compte Instagram : _____

Site internet : _____

Je règle ma cotisation d'un montant de _____ € correspondant à mon adhésion de l'année 2020 à ProfessionsBois, et l'autorise à diffuser mes coordonnées sur les différents supports de communication pour me faire connaître.

Modalité de paiement

- par chèque à l'ordre de ProfessionsBois
- par virement (*Merci d'indiquer la référence : Adhésion + nom de votre entreprise*)
CRÉDIT MUTUEL ALENÇON CENTRE
IBAN : FR76 1548 9048 5000 0593 9140 293
BIC : CMCIFR2A

Fait à _____

Le _____

Signature



PROFESSIONSBOIS | INTERPROFESSION DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS DE NORMANDIE
02 35 61 55 59 | contact@professionsbois.com

Suivez-nous    @ProfessionsBois